

ENVIRONNEMENT ■ Signature d'un contrat territorial pour préserver et restaurer quatre lacs

Un plan d'actions pour sauver les eaux du Pavin

Tout est parti d'un repas au bord du lac Pavin.

« Nous étions invités par André Gay, maire de Besse, à manger l'omble chevalier », se rappelle Christian Bouchardy, vice-président du Conseil régional. « Nous discussions, il faisait un temps magnifique, mais il y avait quand même un petit malaise. »

Malaise au sujet de la qualité des eaux du lac Pavin. Plusieurs études ont mis en évidence un phénomène d'eutrophisation en lien avec les pratiques agricoles sur son bassin d'alimentation. « Ce jour-là, collectivement, nous avons décidé d'agir. »

Joyaux naturels

Les choses n'ont pas traîné. Hier, les participants à ce fameux repas, mais aussi de nombreux partenaires concernés par la question, se sont retrouvés à Besse pour signer un Contrat territorial des lacs de la tête de bassin de la couze Pavin (*). Celui-ci inclut l'écrin de l'omble chevalier, mais aussi trois autres joyaux : Bourdouze, Montcineyre et Bordes.

L'objectif de ce programme quinquennal, évalué à 1.451.000 €, est de restau-



PROTECTION. Le contrat territorial a pour objectif notamment de ralentir le processus d'eutrophisation du lac Pavin. PHOTO D'ARCHIVES JUSTINE EMARD

rer et préserver ces quatre lacs naturels. Le plan d'actions comprend notamment la réduction des pollutions diffuses et ponctuelles sur les bassins d'alimentation des quatre lacs ainsi que la restauration et/ou la préservation des zones humides et ruisseaux. Un accompagnement des agriculteurs est prévu afin de les aider à améliorer leurs pratiques.

« Chaque année, il y aura un bilan annuel », précise Roger Gardes, président du Syndicat mixte du Parc des Volcans, qui a piloté le contrat. Lionel Gay, fils d'André Gay et nouveau maire de Besse, a salué « le travail d'écoute et d'échange avec les collectivités. » Si ce dernier organise un nouveau repas dans cinq ans dans le restaurant du lac Pavin, il y aura donc toujours de l'omble chevalier dans les assiettes ! ■

Olivier Choruszko

(*) Étaient présents à cette signature, outre les personnes citées : Hélène Géronimi, sous-préfète d'Issoire, Catherine Larnaudie, maire de Compains, Bernard Sauvade, vice-président du Conseil général, Daniel Roux, vice-président du Sivom de la région d'Issoire, Gilbert Naturelle, délégué régional de l'Agence de l'eau Loire Bretagne,